REPUBLIQUE FRANÇAISE

COMMUNE: Mairie de St Guilhem le Desert (1)

(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE Budget Communal

Numéro SIRET: 21340261300011

POSTE COMPTABLE: Tresorerie Coeur d'Herault

M. 57

Compte administratif Voté par nature

BUDGET: Budget Communal (3)

ANNEE 2023

⁽¹⁾ Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

⁽²⁾ A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

⁽³⁾ Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

Sommaire

I - Informations générales A - Informations statistiques, fiscales et financières 5 B - Pour mémoire : Modalités de vote du budget 6 C1 - Exécution du budget - Résultats 7 C2 - Exécution du budget - RAR Dépenses 8 C3 - Exécution du budget - RAR Recettes 9 II - Présentation générale A - Vue d'ensemble - Exécution du budget 10 B1 - Equilibre financier - Investissement 11 B2 - Equilibre financier - Fonctionnement 12 C1 - Balance générale - Dépenses 13 C2 - Balance générale - Recettes 14 III - Adoption du CA A - Section d'investissement - Vue d'ensemble 16 A1 - Section d'investissement - Dépenses - Détail par article 19 A2.1 - Section d'investissement - Dépenses - Vue d'ensemble des opérations d'équipement 21 A2.2 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées en AP 22 A2.3 - Section d'investissement - Dépenses - Détail des opérations d'équipement gérées hors AP 23 A3 - Section d'investissement - Recettes - Détail par article 37 B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble 39 B1 - Section de fonctionnement - Dépenses - Détail par article 42 B2 - Section de fonctionnement - Recettes - Détail par article 45 IV - Annexes A - Présentation croisée A1 - Section d'investissement - Vue d'ensemble Sans Objet A1.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A1.900 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A1.900-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A1.901 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A1.902 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A1.903 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A1.904 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA) Sans Objet A1.904-4 - Fonction 4-4 - RSA Sans Objet A1.905 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A1.906 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A1.907 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A1.908 - Fonction 8 - Transports Sans Objet A2 - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble Sans Objet A2.01 - Opérations non ventilables Sans Objet A2.930 - Fonction 0 - Services généraux Sans Objet A2.930-5 - Fonction 0-5 - Gestion des fonds européens Sans Objet A2.931 - Fonction 1 - Sécurité Sans Objet A2.932 - Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage Sans Objet A2.933 - Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs Sans Objet A2.934 - Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) Sans Objet A2.934-3 - Fonction 4-3 - APA Sans Objet A2.934-4 - Fonction 4-4 - RSA/Régularisation de RMI Sans Objet A2.935 - Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat Sans Objet A2.936 - Fonction 6 - Action économique Sans Objet A2.937 - Fonction 7 - Environnement Sans Objet A2.938 - Fonction 8 - Transports Sans Objet **B** - Annexes patrimoniales B1.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie Sans Objet B1.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette 47 51 B1.3 - Etat de la dette - Répartition par structure de taux B1.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours 52 B1.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture Sans Objet B1.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'emprunts avec refinancement Sans Objet B1.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N Sans Objet

B1.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	Sans Objet
B1.9 - Etat de la dette - Autres dettes	Sans Objet
B2 - Méthodes utilisées pour les amortissements	Sans Objet
B3.1 - Etat des provisions constituées	Sans Objet
B3.2 - Etalement des provisions	Sans Objet
B4 - Etat des charges transférées	Sans Objet
B5 - Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	Sans Objet
B6 - Prêts	Sans Objet
B7.1 - Etat synthetique des engagements donnés	Sans Objet
B7.2 - Etat synthetique des engagements reçus	Sans Objet
B7.3 - Etat des emprunts garantis	Sans Objet
B7.4 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	Sans Objet
B7.5 - Etat des contrats de crédit-bail	Sans Objet
B7.6 - Etat des marchés de partenariat	Sans Objet
B7.7 - Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	Sans Objet
B7.8 - Autres engagements donnés	Sans Objet
B7.9 - Autres engagements reçus	Sans Objet
B8.1.1 - Concours attribués à des tiers	Sans Objet
B8.1.2 - Liste des subventions versées aux communes	Sans Objet
B9 - Etat du personnel	53
B10 - Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	Sans Objet
B11.1 - Liste des organismes de regroupement	Sans Objet
B11.2 - Liste des établissements publics créés	Sans Objet
B11.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	Sans Objet
B12.1 - Variation du patrimoine - Entrées	Sans Objet
B12.2 - Variation du patrimoine - Sorties	Sans Objet
B13 - Opérations liées aux cessions	Sans Objet
B14 - Etat des travaux en régie	Sans Objet
B15.1 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Fonctionnement	Sans Objet
B15.2 - Etat de ventilation des dépenses liées à la gestion de la crise sanitaire du COVID-19 - Investissement	Sans Objet
C - Annexes budgétaires	v
C1.1 - Equilibre budgétaire - Dépenses	Sans Objet
C1.2 - Equilibre budgétaire - Recettes	Sans Objet
C2.1 - Situation des AP (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.2 - Situation des AE (collectivités de plus de 3500 habitants) (1)	Sans Objet
C2.3 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (collectivités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
C2.4 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents (concertvités de moins de 3 500 habitants)	Sans Objet
	Bans Objet
D - Autres éléments d'information	g 011
D1.1 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	Sans Objet
D1.2.1 - Services assujettis à la TVA - Vue d'ensemble	Sans Objet
D1.2.2 - Services assujettis à la TVA - Détail investissement	Sans Objet
D1.2.3 - Services assujettis à la TVA - Détail fonctionnement	Sans Objet
D2.1 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	Sans Objet
D2.2 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	Sans Objet
D2.3 - Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 3 : Patrimoine	Sans Objet
D3.1 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Entrées	Sans Objet
D3.2 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 CU) - Sorties	Sans Objet
D4 - Gestion des fonds européens	Sans Objet
D5 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet
D6 - Actions de formation des élus	Sans Objet
D7 - Etat relatif aux ressources et dépenses de la formation professionnelle des jeunes	Sans Objet
D8 - Compte d'emploi du fonds commun des services d'hébergement	Sans Objet
D9 - Identification des flux croisés	Sans Objet
D10 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	Sans Objet
D11 - Décisions en matière de taux	Sans Objet
D12.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement	Sans Objet
D12.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	Sans Objet
D13.1- Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	Sans Objet
D13.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	Sans Objet
D14 - Suivi des opérations au titre du nouveau programme national de renouvellement urbain	Sans Objet
V - Arrêté et signatures	

A - Arrêté et signatures

56

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet.

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :

dans la présentation croisée, la rubrique fonctionnelle 01 – Opérations non ventilables comprend les impôts et taxes non affectés, les dotations et participations, la dette et les opérations financières, les opérations patrimoniales en investissement, les frais de fonctionnement des groupes d'élus en fonctionnement ; les opérations d'ordre doivent figurer en italique.

(1) A utiliser également pour les collectivités de moins de 3500 habitants qui opteraient pour le régime des AP-AE de l'article L.5217-10-7 du CGCT après avoir adopté un règlement budgétaire et financier conformément à l'article L. 5217-10-9 et avant l'adoption de son budget primitif. Si la collectivité opte pour ce régime, la collectivité ne renseigne pas les annexes C2.3 et C2.4 de la partie IV « Annexes ». Les projets de dotations d'AP-AE inscrits sur les annexes B1 et B2 de la partie II apparaissent alors dans les états de la partie III « Vote du budget », sinon les montants dans les champs AP-AE sont par convention de 0

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants et qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (art. L. 2221-11 du CGCT)

I – INFORMATIONS GENERALES	I
INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES	Α

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	262

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	0,00

	Informations financières – ratios		
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	2 771,03	
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	3 116,92	
3	Dépenses d'équipement brut / population	282,73	
4	Encours de dette / population (2) (3)	0,00	
5	DGF / population	300,92	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (4)	64,11 %	
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (4)	94,03 %	
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	9,07 %	
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3) (4)	0,00 %	
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (4)	11,10 %	

⁽¹⁾ A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

⁽²⁾ Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 31 décembre N.

⁽³⁾ L'encours de dette doit comprendre les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n° 2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

⁽⁴⁾ Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

I – INFORMATIONS GENERALES	
POUR MEMOIRE : MODALITES DE VOTE DU BUDGET	В

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- avec (2) vote formel sur les chapitres « opérations d'équipement » ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

- II —En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en fonctionnement, et en investissement sans vote formel pour les chapitres « opération d'équipement ».
- III Conformément à l'article L. 5217-10-6 du CGCT, l'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans les limites suivantes (3) :
 - Fonctionnement : %
 - Investissement : %
- IV En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.
- V Les provisions sont semi-budgétaires (4).

⁽¹⁾ A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

⁽²⁾ Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

⁽³⁾ Au maximum dans la limite de 7,5% des dépenses réelles de chaque section.

⁽⁴⁾ A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité

⁻ semi budgétaire ;

⁻ budgétaire par délibération N°... du ...

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RESULTATS	C1

	RESULTAT DE L'EXERCICE			
	Mandats émis	Titres émis	Reprise résultats exercice antérieur (1)	Résultat ou solde (A) (1)
TOTAL DU BUDGET	841 979,94	897 293,76	93 222,95	A1 148 536,77
Investissement	115 971,39	80 660,28	(2) -61 820,14	A2 -97 131,25
Dont 1068		61 820,14		
Fonctionnement	726 008,55	816 633,48	(3) 155 043,09	A3 245 668,02

	RESTES A REALISER (4)		
	Dépenses	Recettes	Solde (B)
TOTAL des RAR	I + II 0,00	III + IV 0,00	(5) B1 0,00
Investissement	1 0,00	III 0,00	B2 0,00
Fonctionnement	II 0,00	IV 0,00	B3 0,00

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (6)
TOTAL	A1 + B1	148 536,77
Investissement	A2 + B2	-97 131,25
Fonctionnement	A3 + B3	245 668,02

⁽¹⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽²⁾ Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽³⁾ Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

⁽⁴⁾ A reporter au budget primitif ou au budget supplémentaire N+1.

⁽⁵⁾ Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

⁽⁶⁾ Indiquer le signe : - si déficit ou besoin de financement, + si excédent.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR DEPENSES	C2

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN DEPENSES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(1)	0,00
018	RSA		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf le 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	NCTIONNEMENT – TOTAL	(II)	0,00
011	Charges à caractère général (4)		0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (4)		0,00
014	Atténuations de produits		0,00
016	APA		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
65	Autres charges de gestion courante (4)		0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00
66	Charges financières		0,00
67	Charges spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

I – INFORMATIONS GENERALES	I
EXECUTION DU BUDGET – RAR RECETTES	C3

DETAIL DES RESTES A REALISER N EN RECETTES (1)

Chap. / art. (2)	Libellé	Titres rest	ant à émettre
SECTION D'INV	ESTISSEMENT - TOTAL	(III)	0,00
018	RSA		0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)		0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (5)		0,00
21	Immobilisations corporelles (3)		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)		0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)		0,00
26	Participations et créances rattachées		0,00
27	Autres immobilisations financières (3)		0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers		0,00
SECTION DE FO	DNCTIONNEMENT – TOTAL	(IV)	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses		0,00
73	Impôts et taxes		0,00
731	Fiscalité locale		0,00
74	Dotations et participations (4)		0,00
75	Autres produits de gestion courante (4)		0,00
013	Atténuations de charges (4)		0,00
016	АРА		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI		0,00
76	Produits financiers		0,00
77	Produits spécifiques (4)		0,00

⁽¹⁾ Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. Ces restes à réaliser seront repris au BP ou au BS N+1.

⁽²⁾ Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée délibérante.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE					
VUE D'ENSEMBLE – EXECUTION DU BUDGET					
			1		
		DEPENSES	REC	ETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE	Section de fonctionnement	A 726 008,5	5 G	816 633,48	
(mandats et titres)	Section d'investissement	в 115 971,3	9 н	80 660,28	
		+		+	
	Report en section de	С 0,0	0	155 043,09	
REPORTS DE L'EXERCICE	fonctionnement (002)	(si déficit)	(si ex	cédent)	
N-1	Report en section d'investissement	D 61 820,1	4 J	0,00	
	(001)	(si déficit)	(si ex	cédent)	
				=	
	TOTAL EXERCICE (réalisations + reports N-1)	= A + B + C + D 903 800,0	8 = G + H + I + J	1 052 336,85	
	Section de fonctionnement	E 0,0	0 к	0,00	
RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1	Section d'investissement	F 0,0	0 L	0,00	
(1)	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E + F 0,C	0 = K + L	0,00	
	Section de fonctionnement	= A + C + E 726 008,	55 = G + I + K	971 676,57	
RESULTAT CUMULE	Section d'investissement	= B + D + F 177 791,	63 = H + J + L	80 660,28	
	TOTAL CUMULE	= A + B + C + D + E + F 903 800,	08 = G + H + I + J + K + L	1 052 336,85	

⁽¹⁾ Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice.

II – PRESENTATION GENERALE	ll
EQUILIBRE FINANCIER – INVESTISSEMENT	B1

SECTION D'INVESTISSEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser N-1)

Chap.	Libellé	Mandats	Titres
018	RSA	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf 138) (1)		8 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (2)		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (y compris opérations) (1)	17 256,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (y compris opérations) (1) (11)	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (y compris opérations) (1)	11 554,74	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (y compris opérations) (1) (3)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (y compris opérations) (1)	45 265,78	0,00
	Total des réalisations d'équipement	74 076,52	8 400,00
10	Dotations, fonds divers et réserves (4)	0,00	9 784,14
13	Subventions d'investissement (1) (5)	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	41 894,87	656,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) (6)	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (1)	0,00	0,00
	Total des réalisations financières	41 894,87	10 440,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations réelles en investissement	115 971,39	п 18 840,14
040	Opérations ordre transf. entre sections (8) (9)	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00
Tota	al des réalisations d'ordre en investissement	<u> 0,00</u>	/v 0,00

TOTAL DES OPERATIONS D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE

TOTAL 1 + III 115 971.39 II + IV	18 840.14
--------------------------------------	-----------

RESULTATS ANTERIEURS

001 Solde d'exécution de la section d'investissement N-1 reporté	v 61 820,14	VI 0,00
1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 61 820,14

TOTAL CUMULE DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	177 791,53	II + IV + VI + VII	80 660,28
SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (10)		-97	131,25	

- (1) Hors dépenses et recettes imputées au chapitre 018.
- (2) Sauf 165, 166 et 16449.
- (3) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.
- (4) En recettes, sauf 1068.
- (5) En recettes, détail du 138.
- (6) A servir uniquement lorsque la collectivité effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle crée.
- (7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).
- (8) $DI\ 040 = RF\ 042$; $RI\ 040 = DF\ 042$; $DI\ 041 = RI\ 041$.
- (9) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (10) Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	II
EQUILIBRE FINANCIER – FONCTIONNEMENT	B2

SECTION DE FONCTIONNEMENT – REALISATIONS

(y compris les restes à réaliser et rattachements N-1)

MANDAT	SEMIS	TITRES EMIS			
OPERATIONS REELLES ET MIXTES					
011 Charges à caractère général (1)	114 249,01	70 Prod. services, domaine, ventes	194 246,00		
		diverses			
012 Charges de personnel et frais	465 446,95	73 Impôts et taxes (sauf 731)	26 275,00		
assimilés (1)					
		731 Fiscalité locale	142 418,25		
		74 Dotations et participations (1)	94 743,83		
65 Autres charges de gestion	138 739,12	75 Autres produits de gestion	336 177,94		
courante (sauf 6586) (1)		courante (1)			
6586 Frais fonctionnement des groupes	0,00				
d'élus					
014 Atténuations de produits	0,00	013 Atténuations de charges (1)	22 765,27		
016 APA	0,00	016 APA	0,00		
017 RSA / Régularisations de RMI	0,00	017 RSA / Régularisations de RMI	0,00		
Total dépenses de gestion des services	718 435,08	Total recettes de gestion des services	816 626,29		
66 Charges financières	7 573,47	76 Produits financiers	7,19		
67 Charges spécifiques (1)	0,00	77 Produits spécifiques (1)	0,00		
68 Dotations aux provisions,	0,00	78 Reprises amort., dépréciations,	0,00		
dépréciations (semi-budgétaires) (1)		prov. (semi-budgétaires) (1)			
TOTAL DEPENSES REELLES ET	700 000 55	TOTAL RECETTES REELLES ET	U 040 000 40		
MIXTES	726 008,55	MIXTES	816 633,48		

OPERATIONS D'ORDRE (2)					
042 Opérations ordre transf. entre	0,00	042 Opérations ordre transf. entre	0,00		
sections (3)		sections (3)			
043 Opérations ordre intérieur de la	0,00	043 Opérations ordre intérieur de la	0,00		
section		section			
TOTAL DEPENSES D'ORDRE	/// 0,00	TOTAL RECETTES D'ORDRE	IV 0,00		

TOTAL DES DEPENSES DE		700 000 55	TOTAL DES RECETTES DE		242.222.42
l'EXERCICE	1 + 111	726 008,55	L'EXERCICE	II + IV	816 633,48

RESULTAT REPORTE DE N-1					
002 Résultat de fonctionnement reporté	V	0,00	002 Résultat de fonctionnement reporté	VI	155 043,09

TOTAL DES DEPENSES DE LA	I + III + V	726 008,55	TOTAL DES RECETTES DE LA	II + IV + VI	971 676.57
SECTION DE FONCTIONNEMENT	1 + III + V	726 008,55	SECTION DE FONCTIONNEMENT	11 + 10 + 01	9/1 6/6,5/

SOLDE D'EXECUTION (recettes – dépenses) (4)	245 668,02

⁽¹⁾ Hors dépenses et recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽²⁾ $DF\ 042 = RI\ 040$; $RF\ 042 = DI\ 040$; $DF\ 043 = RF\ 043$.

⁽³⁾ Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁴⁾ Mettre le signe (-) en cas de déficit ou (+) en cas d'excédent.

II – PRESENTATION GENERALE	II
BALANCE GENERALE – DEPENSES	C1

MANDATS EMIS (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1) Opérations d'ordre (2) TOTAL Réalisé		
10 13 <i>15</i>	Dotations, fonds divers et réserves Subventions d'investissement (3) Provisions pour risques et charges (4)	0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	41 894,87	0,00	41 894,87
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie) Total des opérations d'équipement	(7) 0,00 64 393,48		0,00 64 393,48
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20 204 21 22 23 018 26 27	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3) (5) Subventions d'équipement versées (3) (5) (10) Immobilisations corporelles (3) (5) Immobilisations reçues en affectation (3) (5) Immobilisations en cours (sauf 2324) (3) (5) RSA Participations et créances rattachées Autres immobilisations financières (3)	1 620,00 0,00 8 063,04 (8) 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00	1 620,00 0,00 8 063,04 0,00 0,00 0,00 0,00 0,00
28	Amortissement des immobilisations (reprises)	0,00	0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
198	Neutralisation des amortissements		0,00	0,00
45 481	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6) Charges à rép. sur plusieurs exercices	0,00	0,00 0,00	0,00 0,00
49 59	Dépréciation des comptes de tiers (4) Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00 0,00	0,00 0,00
	Dépenses d'investissement – Total	115 971,39	0,00	115 971,39

Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté	61 820,14

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
011	Charges à caractère général (9)	114 249,01		114 249,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (9)	465 446,95		465 446,95
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
65 6586	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (9) Frais fonctionnement des groupes d'élus	138 739,12 0,00	0,00	138 739,12 0,00
66	Charges financières	7 573,47	0,00	7 573,47
67	Charges spécifiques (9)	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions (9)	0,00	0,00	0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
	Dépenses de fonctionnement – Total	726 008,55	0,00	726 008,55

Pour information D 002 Résultat négatif reporté	0.00
Four information b 002 Resultat negatir reporte	0,00

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Hors chapitres opérations.

⁽⁶⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁷⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

⁽⁸⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.

⁽⁹⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽¹⁰⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

II – PRESENTATION GENERALE	ll l
BALANCE GENERALE – RECETTES	C2

TITRES EMIS (y compris les restes à réaliser sur N-1)

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	9 784,14	0,00	9 784,14
13	Subventions d'investissement (reçues) (3)	8 400,00	0,00	8 400,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	656,00	0,00	656,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	(6) 0,00		0,00
19	Neutral. et régul. d'opérations		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (3)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (3) (9)	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (3)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (3)	(7) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (3)	0,00	0,00	0,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (3)	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		0,00	0,00
29	Dépréciations des immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Dépréciation des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
3	Stocks et en-cours		0,00	0,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Dépréciation des comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Dépréciation des comptes financiers (4)		0,00	0,00
	Recettes d'investissement – Total	18 840,14	0,00	18 840,14

	1068 Excédent de fonctionnement capitalisé N-1	61 820,14
--	--	-----------

Pour information R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL Réalisé
013	Atténuations de charges (8)	22 765,27		22 765,27
016	APA	0,00		0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks		0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	194 246,00		194 246,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Production immobilisée		0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	26 275,00		26 275,00
731	Fiscalité locale	142 418,25		142 418,25
74	Dotations et participations (8)	94 743,83		94 743,83
75	Autres produits de gestion courante(8)	336 177,94	0,00	0,00
76	Produits financiers	7,19	0,00	7,19
77	Produits spécifiques (8)	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions (8)	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
	Recettes de fonctionnement – Total	816 633,48	0,00	816 633,48

Pour information R002 Résultat positif reporté 155 043,09		
	Pour information R002 Résultat positif reporté	155 043,09

⁽¹⁾ Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

⁽²⁾ Voir la liste des opérations d'ordre de l'instruction budgétaire et comptable M. 57.

⁽³⁾ Hors recettes imputées au chapitre 018.

⁽⁴⁾ Ces chapitres ne sont à renseigner que si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁵⁾ Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail en IV-B5).

⁽⁶⁾ A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait une dotation initiale au profit d'un service public doté de la seule autonomie financière.

- (7) A utiliser uniquement dans le cas où la collectivité effectuerait des dépenses sur des biens affectés.
- (8) Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



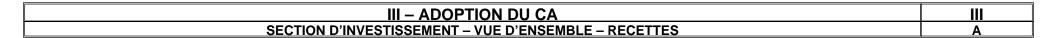
	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
	TOTAL	308 551,92	115 971,39	0,00	192 580,53	0.00	115 971,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations	2 000,00	1 620,00	0,00	380,00	0,00	1 620,00
	incorporelles (sauf 204)	·	,	,	,	,	,
204	Subventions d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	versées (7)			·	·	·	·
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	8 063,04	0,00	6 936,96	0,00	8 063,04
22	Immobilisations reçues en	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	affectation						
23	Immobilisations en cours (sauf	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	2324)			·	·	·	·
	Total des opérations	249 657,05	64 393,48	0,00	185 263,57	0,00	64 393,48
	d'équipement (3)						
Total	des dépenses d'équipement	266 657,05	74 076,52	0,00	192 580,53	0,00	74 076,52
10	Dotations, fonds divers et	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	réserves						
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes	41 894,87	41 894,87	0,00	0,00		41 894,87
	assimilées (sauf 1688 non	1. 55 .,5.	55 .,5.	0,00	3,33		55 1,67
	budgétaire)						
18	Cpte de liaison : affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
	(BA,régie)		-,	-,	-,		-,
26	Participations et créances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	rattachées			·	·	·	·
27	Autres immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	financières						
Total	des dépenses financières	41 894,87	41 894,87	0,00	0,00	0,00	41 894,87
45	Chapitres d'opérations pour	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	compte de tiers (4)						
Total	des dépenses réelles	308 551,92	115 971,39	0,00	192 580,53	0,00	115 971,39
040	Opérations ordre transf. entre	0,00	0,00		0,00		0,00
ļļ.	sections (5)						
041	Opérations patrimoniales (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total	des dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00
Pour	information : D001 Solde	61 820,14					
	cution négatif reporté	,					
Total	des dépenses	370 372,06	177 791,53	0,00	192 580,53	0,00	115 971,39
ďinv	estissement cumulées						

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.

- (4) Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (5) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (7) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chapitre	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi (2)
	TOTAL	370 372,06	80 660,28	0,00	289 711,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 825,00	8 400,00	0,00	59 425,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 16449, 165, 166	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
	et 1688 non budgétaire)				
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes d'équipement	117 825,00	8 400,00	0,00	109 425,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	66 820,14	71 604,28	0,00	-4 784,14
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	328,00	656,00	0,00	-328,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total d	es recettes financières	67 148,14	72 260,28	0,00	-5 112,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total d	es recettes réelles	184 973,14	80 660,28	0,00	104 312,86
021	Virement de la section de fonctionnement (4)	185 398,92			
040	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6) (7)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00
Total d	es recettes d'ordre	185 398,92	0,00		185 398,92
Pour in	formation : R001 Solde d'exécution positif reporté	0,00			
Total d	es recettes d'investissement cumulées	370 372,06	80 660,28	0,00	289 711,78

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Voir l'état IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

⁽⁴⁾ Pour mémoire, crédits ouverts au budget mais ne faisant pas l'objet d'émission de titres (opérations sans réalisation).

⁽⁵⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).

⁽⁶⁾ Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).

⁽⁸⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



Chap. / art. (1) TOTAL		Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
		308 551,92	115 971,39	0,00	192 580,53	0,00	115 971,39
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	1 620,00	0,00	380,00	0,00	1 620,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	1 620,00	0,00	380,00	0,00	1 620,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	8 063,04	0,00	6 936,96	0,00	8 063,04
2182	Matériel de transport	1 450,00	1 450,00	0,00	0,00	0,00	1 450,00
2188	Autres immobilisations corporelles	13 550,00	6 613,04	0,00	6 936,96	0,00	6 613,04
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement (4)	249 657,05	64 393,48	0,00	185 263,57	0,00	64 393,48
Total des	dépenses d'équipement	266 657,05	74 076,52	0,00	192 580,53	0,00	74 076,52
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf le 1688 non budgétaire)	41 894,87	41 894,87	0,00	0,00		41 894,87
1641	Emprunts en euros	41 566,87	41 566,87	0,00	0,00		41 566,87
165	Dépôts et cautionnements reçus	328,00	328,00	0,00	0,00		328,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses financières	41 894,87	41 894,87	0,00	0,00	0,00	41 894,87
45	Opérations pour compte de tiers (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des	dépenses réelles	308 551,92	115 971,39	0,00	192 580,53	0,00	115 971,39
040	Opérations ordre transf. entre sections (6)	0,00	0,00		0,00		0,00
	Reprise sur autofinancement antérieur	0,00	0,00		0,00		0,00
	Charges transférées (7)	0,00	0,00		0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (8)	0,00	0,00		0,00		0,00
Total des	dépenses d'ordre	0,00	0,00		0,00		0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Voir état III-A2.1 pour le détail des opérations d'équipement.
- (5) Il y a autant de ligne que d'opération pour compte de tiers.
- (6) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 040 = RF 042).
- (7) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (8) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.1		

Vue d'ensemble des chapitres des opérations d'équipement

N° Opération	Libellé de l'opération	N° AP (1)	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Cumul des réalisations	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, réalisations gérées hors AP
TOTAL		249 657,05	64 393,48	0,00	185 263,57	91 308,15	0,00	64 393,48	
112	Théatre de Verdure		72 357,05	40 961,14	0,00	31 395,91	46 068,01	0,00	40 961,14
122	bibliothèque		1 000,00	912,26	0,00	87,74	6 101,11	0,00	912,26
140	Aire de jeux		45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	16 618,95	0,00	0,00
152	PLU		2 000,00	1 500,00	0,00	500,00	1 500,00	0,00	1 500,00
157	Eclairage village		21 800,00	0,00	0,00	21 800,00	21 052,80	0,00	0,00
167	PCS		2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00
168	ATELIERS MUNICIPAUX		5 000,00	3 248,40	0,00	1 751,60	3 248,40	0,00	3 248,40
169	Travaux Logis vert Gouberne		50 000,00	6 084,24	0,00	43 915,76	6 084,24	0,00	6 084,24
170	TRAVAUX MAIRIE		10 500,00	2 579,44	0,00	7 920,56	2 579,44	0,00	2 579,44
171	SQUARE JEAN MOULIN		16 500,00	660,00	0,00	15 840,00	660,00	0,00	660,00
173	SIGNALETIQUE VILLAGE		23 500,00	8 448,00	0,00	15 052,00	8 448,00	0,00	8 448,00

⁽¹⁾ Colonne à renseigner uniquement lorsque l'opération d'équipement est afférente à une AP.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.2

Cet état ne contient pas d'information.

III – ADOPTION DU CA			
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3		

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 112 LIBELLE : Théatre de Verdure NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		72 357,05	A1 40 961,14	0,00	31 395,91	A2 46 068,01
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	30 000,00	5 028,00	0,00	24 972,00	10 134,87
203	Frais d'études, recherche, développement	30 000,00	5 028,00	0,00	24 972,00	10 134,87
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	42 357,05	35 933,14	0,00	6 423,91	35 933,14
231	Immobilisations corporelles en cours	42 357,05	35 933,14	0,00	6 423,91	35 933,14

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	28 000,00	B1 8 400,00	0,00	19 600,00	B2 8 400,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	28 000,00	8 400,00	0,00	19 600,00	8 400,00
1311 13462	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Dotation de soutien à l'invest local	28 000,00 0,00	0,00 8 400,00	0,00 0,00	28 000,00 -8 400,00	0,00 8 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-32 561,14	B2 - A2	-3	7 668,01

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 122 LIBELLE : bibliothèque NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		1 000,00	A1 912,26	0,00	87,74	A2 6 101,11
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	1 000,00	912,26	0,00	87,74	6 101,11
2183	Matériel informatique	0,00	0,00	0,00	0,00	5 188,85
2184	Matériel de bureau et mobilier	1 000,00	912,26	0,00	87,74	912,26
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	500,00	B1 0,00	0,00	500,00	B2 2 593,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	500,00	0,00	0,00	500,00	2 593,00
1318 1323	Autres subventions d'équipement transf. Subv. non transf. Départements	500,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	500,00 0,00	0,00 2 593,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 -912,26	B2 - A2 -3 508,11	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

(9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 140 LIBELLE : Aire de jeux NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		45 000,00	A1 0,00	0,00	45 000,00	A2 16 618,95
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	16 618,95
2157	Matériel et outillage technique	0,00	0,00	0,00	0,00	16 618,95
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	45 000,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	31 725,00	B1 0,00	0,00	31 725,00	В2 6 396,07
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	31 725,00	0,00	0,00	31 725,00	6 396,07
1311 1318	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Autres subventions d'équipement transf.	21 000,00 10 725,00	0,00 0,00	0,00 0,00	21 000,00 10 725,00	0,00 0,00 0,00
1323 16	Subv. non transf. Départements Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	6 396,07 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 -10 222,88

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

- (8) Indiquer le signe algébrique.
- (9) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 152 LIBELLE : PLU NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 000,00	A1 1 500,00	0,00	500,00	A2 1 500,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	1 500,00	0,00	500,00	1 500,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	1 500,00	0,00	500,00	1 500,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-1 500,00	B2 - A2	-1 500,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 157 LIBELLE : Eclairage village NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		21 800,00	A1 0,00	0,00	21 800,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	21 800,00	0,00	0,00	21 800,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	21 800,00	0,00	0,00	21 800,00	0,00

			<u> </u>			
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	7 600,00	B1 0,00	0,00	7 600,00	B2 13 158,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	7 600,00	0,00	0,00	7 600,00	13 158,00
1311 1326	Subv. transf. Etat et établ. nationaux Subv. non transf. Autres E.P.L.	7 600,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	7 600,00 0,00	0,00 13 158,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 13 158,00	

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 167 LIBELLE : PCS NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		2 000,00	A1 0,00	0,00	2 000,00	A2 0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	2 000,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	В2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice	En cumulé
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1 0,00	B2 - A2 0,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 168 LIBELLE : ATELIERS MUNICIPAUX NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		5 000,00	A1 3 248,40	0,00	1 751,60	A2 3 248,40
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	5 000,00	3 248,40	0,00	1 751,60	3 248,40
231	Immobilisations corporelles en cours	5 000,00	3 248,40	0,00	1 751,60	3 248,40

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-3 248,40	B2 - A2	-3 248,40

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 169 LIBELLE : Travaux Logis vert Gouberne NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		50 000,00	A1 6 084,24	0,00	43 915,76	A2 6 084,24
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reques en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	50 000,00	6 084,24	0,00	43 915,76	6 084,24
231	Immobilisations corporelles en cours	50 000,00	6 084,24	0,00	43 915,76	6 084,24

						v
Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis		(4)	cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	50 000,00	B1 0,00	0,00	50 000,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-6 084,24	B2 - A2	-6 084

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 170 LIBELLE : TRAVAUX MAIRIE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi	Pour information,
(2)		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis		(4)	cumul des réalisations (5)
DEPENSES		10 500,00	A1 2 579,44	0,00	7 920,56	A2 2 579,44
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	3 500,00	2 579,44	0,00	920,56	2 579,44
2188	Autres immobilisations corporelles	3 500,00	2 579,44	0,00	920,56	2 579,44
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	7 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-2 579,44	B2 - A2	-2 579,44

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 171 LIBELLE : SQUARE JEAN MOULIN NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)
DEPENSES		16 500,00	A1 660,00	0,00	15 840,00	A2 660,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 500,00	660,00	0,00	840,00	660,00
203	Frais d'études, recherche, développement	1 500,00	660,00	0,00	840,00	660,00
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00

(Fig. 1)							
Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	В1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00	
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé	
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-660,00	B2 - A2	-660,0

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT	A2.3

(1) CHAPITRE DES OPERATIONS D'EQUIPEMENT N° : 173 LIBELLE : SIGNALETIQUE VILLAGE NON COMPRIS DANS UNE AUTORISATION DE PROGRAMME

DEPENSES

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Restes à réaliser au 31/12 (3) Crédits sans et Mandats émis (4)		Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)	
DEPENSES		23 500,00	A1 8 448,00	0,00	15 052,00	A2 8 448,00	
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	8 500,00	8 448,00	0,00	52,00	8 448,00	
203	Frais d'études, recherche, développement	8 500,00	8 448,00	0,00	52,00	8 448,00	
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
21	Immobilisations corporelles	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	
2152	Installations de voirie	15 000,00	0,00	0,00	15 000,00	0,00	
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
23	Immobilisations en cours(sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	

Chap./ art. (2)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Restes à réaliser au 31/12 (3)	Crédits sans emploi (4)	Pour information, cumul des réalisations (5)			
TOTAL REC	ETTES AFFECTEES (6)	0,00	B1 0,00	0,00	0,00	B2 0,00			
13	Subventions d'investissement (reçues) (sauf le 138)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
16	Emprunts et dettes assimilées (7)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
204	Subventions d'équipement versées (9)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
23	Immobilisations en cours (sauf 2324)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			

Solde du financement	Pour l'exercice		En cumulé		
Recettes – Dépenses (8)	B1 - A1	-8 448,00	B2 - A2	-8	3 448,00

⁽¹⁾ Ouvrir une page par chapitre d'opération.

⁽²⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽³⁾ Dépenses engagées non mandatées ou recettes justifiées non titrées.

⁽⁴⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁵⁾ Réalisations antérieures + réalisations de l'exercice.

⁽⁶⁾ Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

⁽⁷⁾ Sauf 165, 166 et 16449.

⁽⁸⁾ Indiquer le signe algébrique.

⁽⁹⁾ Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



	Chap. / art. (1)	Crédits ouverts	Réalisations	Restes à réaliser au 31/12	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis	(2)	(3)
	TOTAL	370 372,06	80 660,28	0,00	289 711,78
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (hors 138)	67 825,00	8 400,00	0,00	59 425,00
1311	Subv. transf. Etat et établ. nationaux	56 600,00	0,00	0,00	56 600,00
1318	Autres subventions d'équipement transf.	11 225,00	0,00	0,00	11 225,00
1323	Subv. non transf. Départements	0,00	0,00	0,00	0,00
1326	Subv. non transf. Autres E.P.L.	0,00	0,00	0,00	0,00
13462	Dotation de soutien à l'invest local	0,00	8 400,00	0,00	-8 400,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688 non budgétaire) (4)	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
1641	Emprunts en euros	50 000,00	0,00	0,00	50 000,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (5) (11)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes d'équipement	117 825,00	8 400,00	0,00	109 425,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	66 820,14	71 604,28	0,00	-4 784,14
10222	FCTVA	5 000,00	7 815,04	0,00	-2 815,04
10226	Taxe d'aménagement	0,00	1 969,10	0,00	-1 969,10
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	61 820,14	61 820,14	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (16449, 165 et 166)	328,00	656,00	0,00	-328,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	328,00	656,00	0,00	-328,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
Total des re	ecettes financières	67 148,14	72 260,28	0,00	-5 112,14
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Total des re	ecettes réelles	184 973,14	80 660,28	0,00	104 312,86
021	Virement de la section de fonctionnement	185 398,92	0,00		
040	Opérations ordre transf. entre sections (7) (8) (9)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (10)	0,00	0,00		0,00
Total des re	ecettes d'ordre	185 398,92	0,00		185 398,92

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

- (3) Crédits sans emploi = crédits ouverts réalisations RAR au 31/12.
- (4) Sauf 165, 166 et 16449.
- (5) Exceptionnellement, les comptes 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.
- (6) Voir l'annexe IV-B5 pour le détail des opérations pour compte de tiers.
- (7) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RI 040 = DF 042).
- (8) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.
- (9) Aucune prévision budgétaire ne doit figurer à l'article 192 (cf. chapitre 024 « produit des cessions d'immobilisations »).
- (10) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (DI 041 = RI 041).
- (11) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

DEPENSES

Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Charges	Restes à réaliser	Crédits sans	Pour information,	Pour information,
		(BP + DM + RAR N-1)	Mandats émis	rattachées	au 31/12 (1)	emploi	réalisations gérées dans	réalisations gérées hors
						(2)	le cadre d'une AE	AE
TOTAL		960 564,56	726 008,55	0,00	0,00	234 556,01	0,00	726 008,55
011	Charges à caractère général (3)	152 793,15	114 249,01	0,00	0,00	38 544,14	0,00	114 249,01
012	Charges de personnel et frais assimilés (3)	465 500,00	465 446,95	0,00	0,00	53,05		465 446,95
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586) (3)	149 299,02	138 739,12	0,00	0,00	10 559,90	0,00	138 739,12
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total d	es dépenses de gestion des	767 592,17	718 435,08	0,00	0,00	49 157,09	0,00	718 435,08
66	Charges financières	7 573,47	7 573,47	0,00	0,00	0,00		7 573,47
67	Charges spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (3)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses financières	7 573,47	7 573,47	0,00	0,00	0,00		7 573,47
Total d	es dépenses réelles	775 165,64	726 008,55	0,00	0,00	49 157,09	0,00	726 008,55
023	Virement à la section d'investissement	185 398,92	0,00					
042	Opérations ordre transf. entre sections (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00			0,00		0,00
Total d	es dépenses d'ordre	185 398,92	0,00			185 398,92		0,00

Pour information : 002 Déficit de	0,00			
fonctionnement reporté de N-1	,			

Total des dépenses de fonctionnement	960 564.56	726 008.55	0.00	0.00	234 556.01	0,00	726 008.55
cumulées	960 364,36	720 000,33	0,00	0,00	234 330,01	0,00	720 000,55

⁽¹⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

III – ADOPTION DU CA	III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	В

RECETTES

i	1	1	REGET			<u> </u>
Chap.	Libellé	Crédits ouverts	Réalisations	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (1)	Crédits sans emploi
		(BP + DM + RAR N-1)	Titres émis			(2)
	TOTAL	805 521,47	816 633,48	0,00	0,00	-11 112,01
013	Atténuations de charges (3)	23 000,00	22 765,27	0,00	0,00	234,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	164 680,00	194 246,00	0,00	0,00	-29 566,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	26 595,00	26 275,00	0,00	0,00	320,00
731	Fiscalité locale	158 565,00	142 418,25	0,00	0,00	16 146,75
74	Dotations et participations (3)	94 608,00	94 743,83	0,00	0,00	-135,83
75	Autres produits de gestion courante (3)	338 073,47	336 177,94	0,00	0,00	1 895,53
Total d	les recettes de gestion des	805 521,47	816 626,29	0,00	0,00	-11 104,82
service						
76	Produits financiers	0,00	7,19	0,00	0,00	-7,19
77	Produits spécifiques (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort.,	0,00	0,00			0,00
	dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (3)					
Total d	les recettes financières	0,00	7,19	0,00	0,00	-7,19
Total d	les recettes réelles	805 521,47	816 633,48	0,00	0,00	-11 112,01
042	Opérations ordre transf.	0,00	0,00			0,00
	entre sections (4) (5)	ļ				
043	Opérations ordre intérieur	0,00	0,00			0,00
	de la section (6)					
Total d	les recettes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Pour information : 002 Excédent	155 043,09		
de fonctionnement reporté de N-1	·		

Total des recettes	de	960 564,56	971 676,57	0,00	0,00	-11 112,01
fonctionnement cumulées		·	·	·	·	

⁽¹⁾ Recettes justifiées non titrées.

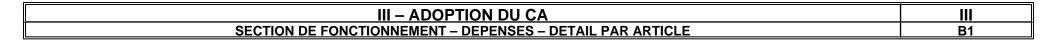
⁽²⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽³⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁴⁾ Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040).

⁽⁵⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁶⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.



Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
	TOTAL	960 564,56	726 008,55	0,00	0,00	234 556,01	0,00	726 008,55
011	Charges à caractère général (4)	152 793,15	114 249,01	0,00	0,00	38 544,14	0,00	114 249,01
6041	Achats d'études	0,00	444,99	0,00	0,00	-444,99	0,00	444,99
6042	Achats de prestations de services	0,00	1 715,37	0,00	0,00	-1 715,37	0,00	1 715,37
60611	Eau et assainissement	7 000,00	5 650,28	0,00	0,00	1 349,72	0,00	5 650,28
60612	Énergie - Électricité	30 000,00	25 744,99	0,00	0,00	4 255,01	0,00	25 744,99
60618	Autres fournitures non stockables	0,00	783,00	0,00	0,00	-783,00	0,00	783,00
60622	Carburants	5 000,00	2 484,90	0,00	0,00	2 515,10	0,00	2 484,90
60624	Produits de traitement	2 000,00	1 357,70	0,00	0,00	642,30	0,00	1 357,70
60631	Fournitures d'entretien	5 500,00	4 391,25	0,00	0,00	1 108,75	0,00	4 391,25
60632	Fournitures de petit équipement	6 000,00	5 140,00	0,00	0,00	860,00	0,00	5 140,00
60633	Fournitures de voirie	3 000,00	1 193,70	0,00	0,00	1 806,30	0,00	1 193,70
60636	Vêtements de travail	3 000,00	3 573,69	0,00	0,00	-573,69	0,00	3 573,69
6064	Fournitures administratives	1 700,00	1 639,04	0,00	0,00	60,96	0,00	1 639,04
6065	Livres, disq., cass. (biblio. Médiat.)	0,00	201,20	0,00	0,00	-201,20	0,00	201,20
6068	Autres matières et fournitures	500,00	95,40	0,00	0,00	404,60	0,00	95,40
613	Locations	1 000,00	415,00	0,00	0,00	585,00	0,00	415,00
61521	Entretien terrains	1 000,00	4 095,00	0,00	0,00	-3 095,00	0,00	4 095,00
615221	Entretien, réparations bâtiments publics	17 600,00	1 194,00	0,00	0,00	16 406,00	0,00	1 194,00
615231	Entretien, réparations voiries	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
615232	Entretien, réparations réseaux	3 000,00	594,00	0,00	0,00	2 406,00	0,00	594,00
61551	Entretien matériel roulant	1 500,00	1 915,18	0,00	0,00	-415,18	0,00	1 915,18
61558	Entretien autres biens mobiliers	1 000,00	745,38	0,00	0,00	254,62	0,00	745,38
6156	Maintenance	14 000,00	12 857,74	0,00	0,00	1 142,26	0,00	12 857,74
6168	Autres primes d'assurance	5 300,00	5 225,27	0,00	0,00	74,73	0,00	5 225,27
617	Etudes et recherches	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
618	Divers	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	4 000,00	1 733,00	0,00	0,00	2 267,00	0,00	1 733,00
623	Pub., publications, relations publiques	20 893,19	16 777,79	0,00	0,00	4 115,40	0,00	16 777,79
625	Déplacements et missions	1 500,00	1 161,77	0,00	0,00	338,23	0,00	1 161,77
626	Frais postaux et frais télécommunication	6 999,96	6 190,06	0,00	0,00	809,90	0,00	6 190,06
627	Services bancaires et assimilés	1 000,00	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
6281	Concours divers (cotisations)	2 600,00	2 208,31	0,00	0,00	391,69	0,00	2 208,31
6288	Autres services extérieurs	700,00	220,00	0,00	0,00	480,00	0,00	220,00
635	Autres impôts, taxes (Admin Impôts)	5 000,00	4 501,00	0,00	0,00	499,00	0,00	4 501,00

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
012	Charges de personnel et frais assimilés (4) (5)	465 500,00	465 446,95	0,00	0,00	53,05		465 446,95
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	5 000,00	5 680,27	0,00	0,00	-680,27		5 680,27
6411	Personnel titulaire	205 000,00	209 371,81	0,00	0,00	-4 371,81		209 371,81
6413	Personnel non titulaire	92 000,00	105 592,54	0,00	0,00	-13 592,54		105 592,54
6450	Charges sécurité sociale et prévoyance	105 500,00	118 679,96	0,00	0,00	-13 179,96		118 679,96
6470	Autres charges sociales	18 000,00	15 196,26	0,00	0,00	2 803,74		15 196,26
648	Autres charges de personnel	40 000,00	10 926,11	0,00	0,00	29 073,89		10 926,11
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf le 6586) (4)	149 299,02	138 739,12	0,00	0,00	10 559,90	0,00	138 739,12
65138	Autres secours	0,00	200,00	0,00	0,00	-200,00	0,00	200,00
65311	Indemnités de fonction	17 595,00	17 306,88	0,00	0,00	288,12	0,00	17 306,88
65313	Cotisations de retraite	740,00	726,91	0,00	0,00	13,09	0,00	726,91
65315	Formation	175,00	0,00	0,00	0,00	175,00	0,00	0,00
6541	Créances admises en non-valeur	306,81	306,81	0,00	0,00	0,00	0,00	306,81
6553	Service d'incendie	6 798,48	6 798,48	0,00	0,00	0,00	0,00	6 798,48
65574	Contrib.au titre de la politique habitat	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00
657341	Subv. fonct. communes membres du GFP	10 000,00	3 000,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00	3 000,00
657362	Subv. fonct. CCAS	2 000,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00
657363	Subv. fonct. étab. à caract. adm.	97 683,73	97 683,73	0,00	0,00	0,00	0,00	97 683,73
65741	Subv. de fonctionnement aux ménages	11 000,00	0,00	0,00	0,00	11 000,00	0,00	0,00
65748	Subv.fonct.autres personnes droit privé	0,00	8 950,00	0,00	0,00	-8 950,00	0,00	8 950,00
6588	Autres ch. diverses de gestion courante	0,00	1 766,31	0,00	0,00	-1 766,31	0,00	1 766,31
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
Total des d	lépenses de gestion des services	767 592,17	718 435,08	0,00	0,00	49 157,09	0,00	718 435,08
66	Charges financières	7 573,47	7 573,47	0,00	0,00	0,00		7 573,47
66111	Intérêts réglés à l'échéance	7 573,47	7 573,47	0,00	0,00	0,00		7 573,47
67	Charges spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	charges financières et spécifiques	7 573,47	7 573,47	0,00	0,00	0,00		7 573,47
Total des d	lépenses réelles	775 165,64	726 008,55	0,00	0,00	49 157,09	0,00	726 008,55
023	Virement à la section d'investissement	185 398,92						

Chap. / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)	Pour information, réalisations gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, réalisations gérées hors AE
042	Opérations ordre transf. entre sections (6) (7)	0,00	0,00			0,00		0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (7) (8)	0,00	0,00			0,00		0,00
Total des d	lépenses d'ordre	185 398,92	0,00			185 398,92		0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (9)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Dépenses engagées non mandatées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors dépenses imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Les dépenses de frais de personnel sont exclues des autorisations d'engagement.

⁽⁶⁾ Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Cf. définitions des chapitres des opérations d'ordre (DF 042 = RI 040) (DF 043 = RF 043).

⁽⁸⁾ Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.



Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
	TOTAL	805 521,47	816 633,48	0,00	0,00	-11 112,01
013	Atténuations de charges (4)	23 000,00	22 765,27	0,00	0,00	234,73
6419	Remboursements rémunérations personnel	23 000,00	22 765,27	0,00	0,00	234,73
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	164 680,00	194 246,00	0,00	0,00	-29 566,00
70311	Concessions cimetières (produit net)	1 000,00	2 100,00	0,00	0,00	-1 100,00
7032	Stationnement et location voie publique	0,00	26 706,00	0,00	0,00	-26 706,00
7035	Locations de droits de chasse et pêche	0,00	1 550,00	0,00	0,00	-1 550,00
70388	Autres redevances et recettes diverses	0,00	210,00	0,00	0,00	-210,00
70688	Autres prestations de services	13 680,00	13 680,00	0,00	0,00	0,00
70841	Mise à dispo personnel BA et régie	150 000,00	150 000,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	26 595,00	26 275,00	0,00	0,00	320,00
73211	Attribution de compensation	23 420,00	23 100,00	0,00	0,00	320,00
732221	Fonds péréquation ress. com. et intercom	3 175,00	3 175,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	158 565,00	142 418,25	0,00	0,00	16 146,75
73111	Impôts directs locaux	78 000,00	85 703,00	0,00	0,00	-7 703,00
73123	Taxe com add droit mut ou pub foncière	46 320,00	46 324,20	0,00	0,00	-4,20
73141	Taxe sur la conso. finale d'électricité	8 245,00	10 391,05	0,00	0,00	-2 146,05
7318	Autres	26 000,00	0,00	0,00	0,00	26 000,00
74	Dotations et participations (4)	94 608,00	94 743,83	0,00	0,00	-135,83
74111	Dotation forfaitaire des communes	54 858,00	54 858,00	0,00	0,00	0,00
741121	DSR des communes	23 983,00	23 983,00	0,00	0,00	0,00
742	Dot. aux élus locaux	4 762,00	5 775,00	0,00	0,00	-1 013,00
744	FCTVA	0,00	894,83	0,00	0,00	-894,83
74718	Autres participations Etat	4 205,00	4 205,00	0,00	0,00	0,00
74833	Etat-Compens.exonération taxes foncières	3 300,00	4 950,00	0,00	0,00	-1 650,00
74834	Etat-Compens.exonération taxe habitation	3 500,00	0,00	0,00	0,00	3 500,00
7488	Autres attributions et participations	0,00	78,00	0,00	0,00	-78,00
75	Autres produits de gestion courante (4)	338 073,47	336 177,94	0,00	0,00	1 895,53
752	Revenus des immeubles	29 000,00	28 022,00	0,00	0,00	978,00
75862	Régies dotées de la personnalité morale	307 073,47	307 073,47	0,00	0,00	0,00
7588	Autres produits divers gestion courante	2 000,00	1 082,47	0,00	0,00	917,53
Total des recet	tes de gestion des services	805 521,47	816 626,29	0,00	0,00	-11 104,82
76	Produits financiers	0,00	7,19	0,00	0,00	-7,19
761	Produits de participations	0,00	7,19	0,00	0,00	-7,19

Chap / art. (1)	Libellé	Crédits ouverts (BP + DM + RAR N-1)	Réalisations Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12 (2)	Crédits sans emploi (3)
77	Produits spécifiques (4)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (4)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes réelles	805 521,47	816 633,48	0,00	0,00	-11 112,01
042	Opérations ordre transf. entre sections (5) (6)	0,00	0,00			0,00
043	Opérations ordre intérieur de la section (5) (7)	0,00	0,00			0,00
Total des recet	tes d'ordre	0,00	0,00			0,00

Détail du calcul de la taxe départementale de publicité foncière pour les collectivités dites « surfiscalisées » (compte 73121) (8)

Montant brut	0,00
Compensation	0,00
Montant net	0,00

Détail du calcul des ICNE au compte 7622 (9)

201011 00 001001 000 10112 00 00111	7 to 1 to 1
Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

⁽¹⁾ Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

⁽²⁾ Recettes justifiées non titrées.

⁽³⁾ Crédits sans emploi = crédits ouverts - réalisations - RAR au 31/12.

⁽⁴⁾ Hors recettes imputées aux chapitres 016 et 017.

⁽⁵⁾ Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre (RF 042 = DI 040) (RF 043 = DF 043).

⁽⁶⁾ Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

⁽⁷⁾ Ce chapitre est destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

⁽⁸⁾ Destiné à retracer le prélèvement de la part non départementale de la taxe.

⁽⁹⁾ Si le montant des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

					<u> </u>		Emprunts et det							
							pranto ot de		ux initial				Possibilité	
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)
163 Emprunts					0,00									
obligataires (Total)														
164 Emprunts					716 000,00									
auprès des														
établissements														
financiers (Total)														
1641 Emprunts en					716 000,00									
euros (total)														
	CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC			04/05/2009	146 000,00	F		4,690	0,000		Т	С	0	A-1
02F4DJ011PR	CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC			20/07/2012	320 000,00	F		4,500	0,000		Т	С	0	A-1
483764019PR	CREDIT AGRICOLE LANGUEDOC			22/06/2004	250 000,00	F		4,210	0,000		Т	С	0	A-1
1643 Emprunts en					0,00									
devises (total)														
16441 Emprunts					0,00									
assortis d'une														
option de tirage sur														
ligne de trésorerie														
(total)														
165 Dépôts et					0,00									
cautionnements														
reçus (Total)														

						Emprunts et dettes à l'origine du contrat											
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier rembour- sement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Niveau de taux (5)	ux initial Taux actuariel	Devise	Pério- dicité des rembour- sements (6)	Profil d'amor- tissement (7)	Possibilité de rembour- sement anticipé O/N	Caté- gorie d'em- prunt (8)			
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00												
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					0,00												
1681 Autres emprunts (total) (9)					0,00												
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00												
1687 Autres dettes (total)					0,00												
Total général					716 000,00												

⁽¹⁾ Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

⁽²⁾ Nominal : montant emprunté à l'origine.

⁽³⁾ Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe ; R : préfixé (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

⁽⁴⁾ Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

⁽⁵⁾ Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

⁽⁶⁾ Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle, B : bimestrielle, T : trimestrielle, X autre.

⁽⁷⁾ Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres à préciser.

⁽⁸⁾ Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

⁽⁹⁾ Y compris les avances remboursables consenties au titre de l'article 25 de la loi n°2020-935 du 30 juillet 2020 de finances rectificative pour 2020, portant attribution des avances remboursables sur les recettes fiscales prévues aux articles 1594 A et 1595 du code général des impôts

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

B1.2 - REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

				KEPAKIIIIOI			et dettes au 31/12/N		100) (0000)			
							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		0,00		142 488,07					29 043,01	20 097,33	0,00	0,00
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		142 488,07					29 043,01	20 097,33	0,00	0,00
01RKF6012PR 02F4DJ011PR 483764019PR 1643 Emprunts en		0,00 0,00 0,00 0,00	A-1 A-1 A-1	3 363,07 136 000,00 3 125,00 0,00	0,00 8,00 0,00	F F		0,000 0,000 0,000	543,01 16 000,00 12 500,00 0,00	13 066,87 6 570,00 460,46 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00
devises (total) 16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (10)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00

					_	Emprunts e	t dettes au 31/12/N					
Nationa							Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice		
Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (11)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (12)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Type de taux (13)	Index (14)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (15)	Capital	Charges d'intérêt (16)	Intérêts perçus (le cas échéant) (17)	ICNE de l'exercice
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		0,00		142 488,07					29 043,01	20 097,33	0,00	0,00

- (10) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.
- (11) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».
- (12) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).
- (13) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).
- (14) Mentionner l'index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.
- (15) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.
- (16) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.
- (17) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE	DE TAUX B1.3

REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

									X (HOROX					
Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couver- ture éventu- elle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
TOTAL (A)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
TOTAL (D)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
TOTAL GENERAL		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

⁽¹⁾ Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

⁽²⁾ Nominal: montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

⁽³⁾ En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

⁽⁴⁾ Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro / 5 : écarts d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

⁽⁵⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁶⁾ Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

⁽⁷⁾ Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

⁽⁸⁾ Montant, index ou formule.

⁽⁹⁾ Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

⁽¹⁰⁾ Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

⁽¹¹⁾ Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS	B1.4

TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)

	 1		DE LA REI ARTIT	ION DE L'ENCOUR	` '	<u> </u>	
Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecarts d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone	(5) Ecarts d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure					euro		
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange	Nombre de produits	3	0	0	0	0	
de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens	% de l'encours	100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
unique). Taux variable simple plafonné (<i>cap</i>) ou encadré (<i>tunnel</i>)	Montant en euros	142 488,07	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(C) Option d'échange (swaption)	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
capé	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
·	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits	0	0	0	0	0	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	% de l'encours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Montant en euros	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
	Nombre de produits						0
(F) Autres types de structures	% de l'encours						0,00
	Montant en euros						0,00

⁽¹⁾ Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)		EMPLOIS BUDGETAIRES (3)				EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)			
,,	, ,	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL			
EMPLOIS FONCTIONNELS (a)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
Directeur général des services Directeur général adjoint des services Directeur général des services techniques		0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00			
Directeur départemental - SDIS Directeur départemental adjoint - SDIS		0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00	0,00 0,00			
Emplois créés au titre de l'article L. 313-1 du CGFP		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE ADMINISTRATIVE (b)		2,00	1,00	3,00	3,00	0,00	3,00			
Adjoint administratif Rédacteur Rédacteur principal 2° cl.	C B B	0,00 1,00 1,00	1,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00	1,00 1,00 1,00	0,00 0,00 0,00	1,00 1,00 1,00			
FILIERE TECHNIQUE (c)		3,00	0,00	3,00	3,00	1,00	4,00			
AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	C	0,00 3,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00			
Adjoint technique FILIERE SOCIALE (d)	C	0,00	0,00 0,00	3,00 0,00	3,00 0,00	0,00 0,00	3,00 0,00			
FILIERE MEDICO-SOCIALE (e)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE SPORTIVE (g)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE CULTURELLE (h)		0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00			
AGENT DU SERVICE PATRIMOINE CULTURE	С	0,00	0,00	0,00	0,00	1,00	1,00			
FILIERE ANIMATION (i)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
FILIERE POLICE (j)		1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00			
Chef de service PM	В	1,00	0,00	1,00	1,00	0,00	1,00			
FILIERE SAPEURS-POMPIERS (k)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
EMPLOIS NON CITES (I) (5)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00			
TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k + l)		6,00	1,00	7,00	7,00	2,00	9,00			

- (1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.
- (2) Catégories : A, B ou C.
- (3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps comptet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non comptet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.
- (4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques * quotité de temps de travail * période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 * 6 / 12).

(5) Emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant.

IV – ANNEXES	IV
B – ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N	B9

B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)

BO LIMI BOT ENGONNEE NO OTTEN (GUNG)							
AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES	SECTEUR	REMUNERATION (3)		CONTRAT		
	(1)	(2)	Indice (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)	
Agents occupant un emploi permanent (6)				45 134,00			
AGENT DES SERVICES TECHNIQUES	С	TECH	370	22 789,00	A 332-8-3°	Α	
AGENT DU SERVICE PATRIMOINE CULTURE	С	CULT	370	22 345,00	A 332-8-3°	A	
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00			
TOTAL GENERAL				45 134,00			

(1) CATEGORIES: A, B et C.

(2) SECTEUR ADM: Administratif.

TECH: Technique.

URB : Urbanisme (dont aménagement urbain).

S : Social.

MS : Médico-social.

MT : Médico-technique.

SP : Sportif.

CULT : Culturel

ANIM : Animation.

POL: Police.

POMP : Sapeurs-pompiers.

X : Emplois non cités.

- (3) REMUNERATION: Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).
- (4) CONTRAT : Motif du contrat (code général de la fonction publique CGFP) :
 - 332-23-1°: Accroissement temporaire d'activité pour une durée maximale de douze mois.
 - 332-23-2°: Accroissement saisonnier d'activité pour une durée maximale de six mois.
 - 332-24 : Contrat de projet pour une durée minimale d'un an et une durée maximale fixée par les parties dans la limite de six ans
 - 332-13 : Remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible.
 - 332-14: Vacance temporaire d'un emploi.
 - 332-8-1°: Absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.
 - 332-8-2°: Justifié par les besoins des services ou la nature des fonctions, sous réserve qu'aucun fonctionnaire territorial n'a pu être recruté dans les conditions prévues par le CGFP.
 - 332-8-3°: Communes de moins de 1 000 habitants et groupements de communes regroupant moins de 15 000 habitants.
 - 332-8-4°: Communes nouvelles issues de fusion de communes de moins de 1 000 habitants, pendant trois ans suivant la création, et le cas échéant, jusqu'au premier renouvellement du conseil municipal.
 - 332-8-5°: Autres collectivités territoriales ou établissements mentionnés à l'article L. 4, pour les emplois dont la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.
 - 332-8-6°: Emplois des communes (- 2 000 hab.) et des groupements de communes (-10 000 hab.) dont la création ou suppression dépend de la décision d'une autorité. 327-5: Contractuel territorial sur emploi permanent peut être nommé en qualité de fonctionnaire stagiaire par l'autorité territoriale.
 - 332-10 : Contrat à durée indéterminée en application de l'article L. 332-8 avec un agent contractuel territorial qui justifie d'une durée de services publics de six ans au moins.
 - 332-11 : Contrat à durée indéterminée lorsque l'agent contractuel territorial concerné remplit avant l'échéance de son contrat les conditions d'ancienneté mentionnées à l'article L. 332-10.
 - 326_352 : Modalités particulières : recrutement sans concours, parcours d'accès à la fonction publique, personnes en situation de handicap (CGFP art. L326 et L.352).
 - 343-1_343-3 : Emplois supérieurs de la fonction publique territoriale (emplois fonctionnels de direction).
 - 333-1_333-10: Collaborateurs de cabinet.
 - 333-12 : Collaborateurs de groupes d'élus.
 - A : Autres
- (5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).
- (6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-8, 332-14, 326, 352 du CGFP, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement des articles 327-5, 332-10 et 332-11 du CGFP.
- (7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 332-23, 332-24, 333-1 à 333-10 et 333-12.
- (8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

V – ARRETE ET SIGNATURES	V
ARRETE ET SIGNATURES	Α

Nombre de membres en exercice : 9 Nombre de membres présents : 0 Nombre de suffrages exprimés : 0

VOTES:

Pour: 0 Contre: 0 Abstentions: 0

Date de convocation : 15/03/2024

Présenté par Le Maire (1), A SGLD, le 28/03/2024

Délibéré par l'assemblée le Conseil municipal (2), réunie en session ordinaire A SGLD, le 28/03/2024

Les membres de l'assemblée délibérante le Conseil municipal (2),(3),

BRUNEL MINAZZO D	
GILHET B	
KROSGDAHL A	
MORESMAU JP	
NICAISE V	
STEHLE C	
THEULE JC	_
VEDEL P	

Certifié exécutoire par Le Maire (1), compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A SGLD, le 28/03/2024

⁽¹⁾ Indiquer « la présidente » ou « le président ».

⁽²⁾ Indiquer la nature de l'assemblée délibérante : du conseil régional de ..., de la Collectivité territoriale unique de ..., de la métropole de ..., du Conseil syndical de ...

⁽³⁾ L'ajout des signataires est désormais facultatif.